

Monsieur le Préfet,

Nous ne doutons pas du fait que le placement en rétention de Genci Koci s'est fait dans le respect des procédures mais nous nous sommes permis de vous faire part de notre incompréhension de cette décision par rapport à un jeune que nous, Français, avons encouragé dans la voie de l'intégration (cours de langue, suivi éducatif) et de la formation.

Nous nous interrogeons sur le sens d'une mesure de protection qui se trouve soudainement interrompue, sans même laisser à ce jeune, qui a saisi la chance que nous lui avons offerte, le temps de finir sa formation. Quelle explication cohérente de cette interruption fournir à ses camarades de classe, alors que la devise "liberté, égalité, fraternité" est remise en évidence dans les établissements scolaires ?

Nous persistons à penser que la place de Genci Koci est au lycée et vous demandons de lui permettre d'y retourner au plus vite, au nom à la fois de la logique et de l'humanité.

Avec nos respectueuses salutations.